

Jeudi 14 juillet 2022

FEU D'ARTIFICE

Thème musical

«Retrouvons ensemble le goût de la fête»



Le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré à 22h30 depuis le Parc Omnisports face à l'Esplanade du Lac d'Allier.

A cette occasion, la Ville de Vichy invite les spectateurs à :

- **éviter de circuler et de stationner aux abords de la rive droite du Lac d'Allier :**
 - o dès 13h30, la circulation sera interdite quai d'Allier et bd de Lattre de Tassigny (entre le Sichon et l'avenue Pierre-Coulon) et les rues Stucki et du Golf seront mises en impasse
 - o dès 8h le stationnement sera interdit autour de la Rotonde (rond-point et accès au port), quai d'Allier, avenue du Lac d'Allier (côté impair entre la rue Louis-Blanc et le bd de Lattre), bd de Lattre de Tassigny, rue du Massif Central, avenue Stucki (des 2 côtés au niveau des N°1 et 3) et rue du Golf (au niveau du N°1)
- **éviter le pont de Bellerive** (fermé entre 21h45 et 23h30) **et emprunter le pont de l'Europe** pour entrer et sortir de Vichy.
- **se garer sur les parkings :** Parc Omnisports ou Carré d'As (en rive gauche)... **Le parking de la Poste sera ouvert jusqu'à minuit**

Toutes les infos sur <https://www.ville-vichy.fr>



CONTACT PRESSE
Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet – Relations presse
04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr